

CHAMPIONNAT NATIONAL FCD
de BASKET-BALL
du 29 au 31 mai 2026
à LUXEUIL-les-BAINS (Haute-Saône)

N° 0245/FCD/Activités/Sports

Affaire suivie par :

Sylvain VOLANTE, CTSN Basket-ball - ☎ : 06.34.22.33.16 - ✉ : s.volante@lafederationdefense.fr

Catherine MACQUET, bureau activités sportives - ☎ : 01.79.86.34.88 - ✉ : c.macquet@lafederationdefense.fr

NOTE D'ORGANISATION
de la PHASE FINALE NATIONALE

Référence : Règlement technique du championnat national de Basket diffusé sous le n° 0514/FCD/Activités/Sports du 17 septembre 2025.

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Dispositions logistiques (sous la responsabilité de la ligue organisatrice)
- Annexe 2 : Dispositions techniques (sous la responsabilité du CTSN)
- Annexe 3 : Dispositions administratives et financières (sous la responsabilité des services de la FCD)
- Annexe 4 : Déroulement de la compétition et du séjour
- Annexe 5 : Plans de situation
- Annexe 6 : Composition de l'équipe
- Annexe 7 : Imprimé certificat médical ou licence FCD avec mention « en compétition »
- Annexe 8 : Communication et partenariat



Toute modification ayant lieu entre la date de parution de la présente note et le premier jour de la manifestation, fait l'objet d'une note complémentaire et d'une mise en application immédiate.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01.79.86.34.86 - PNIA : 861.947.34.86 - Courriel : contact@lafederationdefense.fr
www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015
Membre du comité national olympique et sportif français

I. ORGANISATION GÉNÉRALE

La phase finale du championnat national FCD de Basket-ball se déroule **du vendredi 29 au dimanche 31 mai 2026 à LUXEUIL-les-BAINS (70)**.

L'organisation de cette manifestation est confiée à la ligue Bourgogne - Franche-Comté de la FCD avec le soutien du CSA de la Base aérienne 116 de Luxeuil - Saint-Sauveur (380-04-A).

Les matchs se jouent au **Palais des Sports - 4**, boulevard Richet - 70300 Luxeuil (GPS : 47.81684, 6.37676).

La Fédération française de basket-ball (FFBB) est sollicitée par la FCD pour les arbitres et marqueurs officiels.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

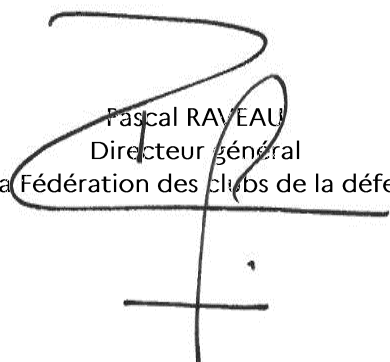
Les compétiteurs doivent impérativement détenir et présenter la licence de la FCD 2025/2026, au titre du club qu'ils représentent.

Si l'activité "Basket-ball" n'apparaît pas sur la licence, le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du basket-ball en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve est obligatoire.

En cas de non-présentation de ces documents, la participation au championnat est refusée.

Un duplicata de la licence peut être imprimé directement par le club ou le licencié dans son espace adhérent "SYGELIC".

Les modalités pratiques logistiques, techniques, organisationnelles, administratives et financières de cette manifestation sportive sont annexées en pièces jointes.


Pascal RAVEAU
Directeur général
de la Fédération des clubs de la défense

Destinataires (via SYGEMA) :

- Président(e)s des clubs qualifiés/FCD
- Responsables des équipes des clubs qualifiés/FCD
- Président(e)s de ligues/FCD
- Conseillers techniques sportifs régionaux "Basket-ball"/FCD (*sous couvert des présidents de ligue*)

Copies à (par courriel) :

- Comité directeur/FCD
- Conseiller technique sportif national "Basket-ball"/FCD
- Conseiller technique sportif national adjoint "Basket-ball"/FCD
- Responsable du club support
- Directeur technique Sport-Formation/FCD
- Directeur technique Sport-Formation adjoint/FCD
- Bureau activités sportives/FCD
- Bureau finances/FCD
- Bureau comptabilité/FCD
- Bureau communication/FCD

ANNEXE 1
DISPOSITIONS LOGISTIQUES
 sous la responsabilité de la ligue organisatrice

PHASE FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL FCD de BASKET-BALL
du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

1. COORDONNÉES DES ORGANISATEURS

Ligue organisatrice	Club support
Ligue Bourgogne – Franche-Comté de la FCD Impasse Hélène Boucher 21600 OUGES ☎ : 03.80.65.20.73 ✉ : liguebfc@lafederationdefense.fr ➤ <u>Président de la ligue</u> : Michel DESROCHES 📱 : 06.18.57.85.04 ✉ : m.desroches@lafederationdefense.fr ➤ <u>Président de la commission sportive de la ligue</u> : Louis PACCHIANA 📱 : 06.13.75.67.75 ✉ : loulou21@wanadoo.fr	CSA de la BA 116 de Luxeuil (380-04-A) Avenue Guynemer 70300 SAINT-SAUVEUR ☎ : 03.70.56.10.00 ✉ : clubsba.ba116@gmail.com ➤ <u>Président du club support</u> : Laurent MAUGET-ROUSSEAU 📱 : 07.77.31.03.18 ✉ : l.mauget@yahoo.fr ➤ <u>Responsable de la section</u> : Julian PERES 📱 : 06.12.25.29.01 ✉ : boiteajulian@gmail.com ou julian.peres@intradef.gouv.fr
Conseiller technique sportif national Basket-ball de la FCD (CTSN)	Conseiller technique sportif régional Basket-ball de la FCD (CTSR)
Sylvain VOLANTE 📱 : 06.34.22.33.16 ✉ : s.volante@lafederationdefense.fr	Louis PACCHIANA 📱 : 06.13.75.67.75 ✉ : loulou21@wanadoo.fr
Conseiller technique sportif national adjoint Basket-ball de la FCD	
Éric MESLAGE 📱 : 06.11.58.55.31 ✉ : ericthewall@orange.fr	

2. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION et DU SÉJOUR

8 rencontres sont prévues selon le programme détaillé en annexe 4.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1. Transport

Les participants doivent être autonomes.

Néanmoins, un accueil en gare est prévu sur demande lors de l'inscription sur SYGEMA.

Le transport collectif est à privilégier (co-voiturage, véhicule 9 places, car).

3.2. Accueil

L'accueil des participants a lieu le **jeudi 28 mai 2026, à partir de 17h00**, à l'hôtel **Beau Site uniquement** - 18, rue Georges Moulinard – 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.821053, 6.373380).

À cette occasion, les compétiteurs doivent obligatoirement être en possession et présenter :

- la licence FCD, saison 2025/2026,
- l'annexe 6 (Composition de l'équipe) dûment complétée.

3.3. Hébergement et alimentation

3.3.1. Hébergement

Les compétiteurs sont logés dans les hôtels suivants :

- **Hôtel Beau Site** - 18, Rue Georges Moulinard - 70300 Luxeuil-les-Bains
(GPS : 47.821053, 6.373380)
- **Hôtel Le Clos Rebillotte** - 16, avenue des Thermes - 70300 Luxeuil-les-Bains
(GPS : 47.819170, 6.375660)
- **Hôtel Mercure Hexagone** - 19, avenue Labiénus - 70300 Luxeuil-les-Bains
(GPS : 47.817400, 6.373671)

3.3.2. Alimentation

Les compétiteurs, en demi-pension à l'**Hôtel Beau Site**, prendront leur petit-déjeuner sur place.

Pour les compétiteurs logés dans des autres hôtels, le petit-déjeuner est pris au gymnase **Palais des sports** de Luxeuil.

Les déjeuners sont pris au gymnase **Palais des Sports** sous forme de lunch box.

Les dîners ont lieu :

- à l'**Hôtel Beau Site** pour les compétiteurs logés dans cet hôtel.
- pour les compétiteurs logés dans les autres hôtels :
 - au **Comptoir JOA** - 16, avenue des Thermes - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.81965, 6.37548)
 - et au **Restaurant le Mercure** - 19 Avenue Labienus - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.81707, 6.37377).

Le dîner de gala a lieu à l'**Espace Labiénus** - 23, avenue Labienus - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.81629, 6.37333).

Les frais inhérents aux repas ne sont pris en charge que sur le lieu de la compétition.

Les participants doivent **impérativement indiquer leurs demandes d'hébergement et de repas lors de leur inscription sur SYGEMA** ainsi que mentionner **toute allergie alimentaire et la personne avec laquelle ils souhaitent partager leur chambre**.

Les clubs n'acceptant pas les propositions faites par l'organisateur ne peuvent prétendre au remboursement des frais engagés de leur propre initiative.

3.4. Tenues/Équipements/Matériel

Pour ces phases finales, toutes les équipes sont tenues **d'apporter leurs jeux de maillots (2 jeux de maillots si possible) et trousse de premiers secours adaptée à la pratique de son activité**.

L'eau potable est fournie par l'organisation.

Le CTSN s'assure de la mise à disposition, par le club de basket résident, de :

- de 04 ballons par la salle de basket accueillant la manifestation,
- du nécessaire pour un match de basket (plaquettes de fautes ou affichage numérique des fautes, 2 drapeaux pour les fautes d'équipe, la flèche d'alternance,
- de 2 bancs pour les équipes,
- de 2 chaises pour les changements de joueurs,
- de la présence d'un ordinateur équipé du logiciel « e-marque », apporté par un officiel table de marque (OTM) de la FFBB.

3.5. Arbitrage

La FFBB et le CTSN désignent les officiels (2 arbitres par rencontre, 1 marqueur, 1 chronométrateur) pour les 9 rencontres de la compétition.

La FFBB prend contact avec le conseiller technique national basket, Sylvain VOLANTE, afin de communiquer le nom des officiels.

3.6. Cérémonie de remise des récompenses

Il est rappelé que la remise des récompenses est une cérémonie officielle et que tous les compétiteurs doivent obligatoirement y être présents.

Toute absence non autorisée est considérée comme abandon de titre, de récompense et de droit au remboursement des frais de déplacement.

Une tenue correcte est exigée, les claquettes, « crocs » ou tongs sont proscrites.

3.7. Dispositif prévisionnel de secours

Tel que défini en l'article 10 du règlement technique rappelé en référence

Le club support vérifie, à l'occasion de la réunion préparatoire, que le DAE se trouve sur place au Palais des Sports de Luxeuil.

3.8. Lutte contre le dopage

Tel que défini en l'article 4 de l'annexe 4 du règlement technique rappelé en référence

ANNEXE 2
DISPOSITIONS TECHNIQUES
sous la responsabilité du conseiller technique sportif national (CTSN)

PHASE FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL FCD de BASKET-BALL
du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

4. ORGANISATION TECHNIQUE

4.1. Catégories

Il s'agit de la catégorie Senior masculin.

Les féminines n'ayant pas de championnat de basket-ball, elles sont autorisées à participer à ce championnat avec les masculins.

4.2. Composition du jury technique

Afin de contrôler la régularité du championnat, un jury technique est composé de :

- du CTSN,
- du responsable de la commission sportive de la ligue FCD Bourgogne - Franche-Comté.

4.3. Classements

4.3.1. Individuels

Le meilleur joueur du tournoi sera désigné par les équipes adverses et récompensé lors de la remise des récompenses.

Le vainqueur du concours à 3 points sera récompensé.

4.3.2. Par équipe

Tel que défini dans le règlement permanent rappelé en référence.

4.4. Appel et réclamation

Tels que définis dans le règlement permanent rappelé en référence.

Ils sont instruits par le jury technique, selon les règlements de la fédération délégataire (la FFBB)

5. RÉCOMPENSES

✓ **Équipe vainqueur :**

- 1 trophée
- 14 médailles "Or" FCD

✓ **Équipe finaliste :**

- 1 coupe
- 14 médailles "Argent" FCD

✓ **Équipe 3^{ème} :**

- 1 coupe
- 14 médailles "Bronze" FCD

✓ **Meilleur joueur du tournoi (élu par les 6 coaches):**

- 1 coupe avec mention « Meilleur joueur des finales FCD 2026 »

✓ **Vainqueur du concours à 3 points :**

- 1 coupe avec mention « Vainqueur concours 3 points FCD 2026 »

6. CLUBS QUALIFIÉS

Les 6 équipes qualifiées sont les suivantes :

- ASA des Sapeurs-Pompiers de Paris (263-01-T)
- CSA de la garnison d'Étain (252-03-T)
- CSA de la Base aérienne 116 de Luxeuil - Saint-Sauveur (380-04-A)
- Club de la Gendarmerie des Hauts de la Normandie de Rouen (154-05-G)
- CSL de la gendarmerie d'Antibes (239-08-G)
- Club Sportif du Bataillon de Marins Pompiers de Marseille (765-08-M)

ANNEXE 3
DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES et FINANCIÈRES
sous la responsabilité des services de la FCD

PHASE FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL FCD de BASKET-BALL
du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

7. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

7.1. Engagement et droits de participation

Le nombre de participants est limité à 84 compétiteurs, soit 6 équipes de 14 licenciés maximum, + 10 organisateurs.

RAPPEL : Chaque club, pour les phases finales, peut présenter une délégation telle que définie dans les règlements rappelés en références. Seul ce nombre est pris en compte pour le remboursement des frais de déplacement.

PARTICIPATION FINANCIÈRE COMPÉTITEURS et ENTRAÎNEURS (Coachs)	
<p>Les équipes qualifiées ayant déjà réglé les droits de participation lors de leurs inscriptions, aucun supplément ne leur est demandé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les engagements se font exclusivement via votre espace SYGEMA <u>avant le 28 avril 2026 minuit, terme de rigueur.</u> Aucune inscription au-delà de cette date n'est possible. • Un acte d'engagement, indiquant les participants et le montant de la participation financière, est émis à la date de clôture des inscriptions. Le montant de la participation financière est prélevé, par la FCD, un mois après la clôture de la manifestation.
FORFAIT ACCOMPAGNEURS OFFICIELS	
<p>✓ Gratuité pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le chauffeur de transport en commun (car ou minibus, militaire ou civil) • le CTSN • le CTSN adjoint • les organisateurs (<u>limité à 10</u>) 	<p>Les accompagnateurs officiels doivent être titulaires de la licence FCD 2025/2026 pour des questions de couverture assurance.</p> <p>Il en est de même pour le chauffeur de car militaire sauf s'il est couvert par un ordre de mission.</p> <p>TOUS les accompagnateurs officiels doivent impérativement être inscrits sur SYGEMA.</p>
FORFAIT PARTICIPANTS SUPPLÉMENTAIRES À LA DÉLÉGATION DE 14 PERSONNES AUTORISÉES	
<p>✓ 190 € pour toutes les personnes <u>en plus de la délégation de 14 licenciés autorisés par équipe</u>, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • joueur Adulte (+ 18 ans) <u>supplémentaire</u> • accompagnateur <u>non joueur</u> • soigneur • chauffeur <u>autre que celui cité supra</u> 	<p>Le nombre d'accompagnateurs peut être limité par l'organisateur en fonction des places d'hébergement disponibles. Le montant de la participation financière est prélevé après la date de clôture des inscriptions.</p> <p>Les accompagnateurs non officiels doivent être titulaires de la licence FCD 2025/2026 pour des questions de couverture assurance.</p> <p>Ils doivent <u>impérativement</u> être inscrits sur SYGEMA.</p>

INSCRIPTIONS DANS SYGEMA	
Origine des compétiteurs	Type de participants dans SYGEMA
MEMBRES de la DÉLÉGATION de 14 PERSONNES AUTORISÉES (Compétiteurs et entraîneurs)	
✓ Joueur Adulte (+ 18 ans)	⇒ ✓ Compétiteur Adulte
✓ Entraîneur ("Coach")	⇒ ✓ Entraîneur
ACCOMPAGNATEURS OFFICIELS	
✓ Chauffeur de transport en commun (car ou minibus, militaire ou civil)	⇒ ✓ Chauffeur car milit. ou civ.
PARTICIPANTS SUPPLÉMENTAIRES à la DÉLÉGATION de 14 PERSONNES AUTORISÉES	
✓ Joueur Adulte (+ 18 ans) <u>SUPPLÉMENTAIRE</u>	⇒ ✓ Compétiteur Tarif 1
✓ Accompagnateur <u>NON JOUEUR</u>	⇒ ✓ Accompagnateur
✓ Soigneur	⇒ ✓ Accomp. non off. hébergé
✓ Chauffeur <u>autre que celui cité supra</u>	⇒ ✓ Chauffeur hébergé
ORGANISATEURS	
✓ Conseiller technique sportif national Basket-ball (CTSN)	⇒ ✓ Organisateur
✓ Conseiller technique sportif national Basket-ball adjoint	⇒ ✓ Organisateur
✓ Organisateurs (<u>limités à 10</u>) dont 2 arbitres « FCD » Rochelin LAROCHEL et Warren LE BIHAN	⇒ ✓ Organisateur

NOTA : Toute annulation de participation non justifiée n'est pas remboursée. Une pénalité de 50 € est en outre prélevée par la FCD, un mois après la clôture de la manifestation (couverture partielle de la quote-part payée par la FCD au prestataire).

7.2. Conditions particulières du remboursement des frais de déplacement VIA SYGEMA

Le comité directeur fédéral a décidé, lors de sa réunion du 28 juin 2024, de ne plus procéder au remboursement direct des frais de transport à compter de la saison 2024/2025 et d'allouer, en compensation, une réduction forfaitaire individuelle sur l'ensemble des droits de participation.

Cas particuliers :

- a) Pour toute utilisation de transport collectif (autocar/minibus), la Fédération prend à sa charge 50 % du coût global sur présentation des pièces justificatives et si une demande d'autorisation préalable a été adressée aux services fédéraux :
- au directeur général : p.raveau@lafederationdefense.fr
 - au président de la commission sportive : g.demouliez@lafederationdefense.fr
 - au bureau Sport/Formation : e.boulesteix@lafederationdefense.fr
- et
c.macquet@lafederationdefense.fr

Le devis de la société de location est indispensable. Il ne sera procédé à aucun autre remboursement de frais de déplacement (péages et/ou carburant).

- b) En cas de déplacement supérieur à 1.000 km aller/retour (déduction faite des 100 premiers km), prise en charge par la FCD - sur présentation des justificatifs - d'une nuitée avec petit-déjeuner à hauteur de 110 €/pers. et d'un dîner à hauteur de 36 €/pers. (cf. notes n° 0432/FCD du 1^{er} juillet 2024 et n° 0190/FCD/présidente du 26 mars 2025). Une seule prise en charge, soit à l'aller, soit au retour.

7.3. Position statutaire des participants militaires

Les militaires dont la hiérarchie a accepté la position en service peuvent prétendre à une prise en compte d'une éventuelle blessure en service. À défaut, un dossier blessure/sinistre sera ouvert auprès de la FCD.

ANNEXE 4

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION ET DU SÉJOUR

PHASE FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL FCD de BASKET-BALL du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

➤ Jeudi 28 mai 2026

- à partir de 17h00 :
 - Accueil des participants
 - Remise des dossiers d'accueil, des clefs des chambres, des goodies par les sponsors à l'Hôtel **Beau Site** uniquement (cf. coordonnées § 3.2.)
- à partir de 19h00 : Dîner dans les restaurants suivants (cf. § 3.2. et 3.3.2.) :
 - ✓ Hôtel Beau Site (demi-pensionnaires)
 - ✓ Comptoir JOA
 - ✓ Restaurant le Mercure

➤ Vendredi 29 mai 2026

- à partir de 07h00 :
 - Pour les compétiteurs logés à l'Hôtel **Beau Site**, petit-déjeuner sur place
 - Pour les compétiteurs logés dans les autres hôtels, petit-déjeuner au **Palais des Sports** (cf. coordonnées § I.)
- 09h00 : Début du match A1 : CGHN de Rouen (blanc) reçoit A2 : CSA de la garnison d'Étain (bleu) - Échauffement 08h30
- 11h00 : Début du match de la poule B1 : CS BMP de Marseille (blanc) reçoit B2 : CSA BA 116 de Luxeuil (rouge) - Échauffement 10h30
- 12h00 : Déjeuner sur place au **Palais des sports** de Luxeuil : sous forme de Lunch box froide.
- 13h00 : Début du match de la poule A3 : CSLG d'Antibes (blanc) reçoit A1 : CGHN de Rouen (bleu) - Échauffement 12h30
- 15h00 : Début du match de la poule B3 : ASA SP de Paris (noir) reçoit B1 : CS BMP de Marseille (blanc) - Échauffement 14h30
- 16h45 : Concours des tirs à 3 points
- 17h45 : Début du match de la poule A2 : CSA de la garnison d'Étain (blanc) reçoit A3 : CSLG d'Antibes (noir) - Échauffement 17h15
- 19h45 : Début du match de la poule B2 : CSA BA 116 de Luxeuil (noir) reçoit B3 : ASA SP de Paris (rouge) - Échauffement 19h15
- de 20h00 à 20h45 : Dîner dans les restaurants suivants (cf. § 3.2. et 3.3.2.) :
 - ✓ Hôtel Beau Site (demi-pensionnaires)
 - ✓ Comptoir JOA
 - ✓ Restaurant le Mercure

➤ Samedi 30 mai 2026

- à partir de 07h00 :
 - Pour les compétiteurs logés à l'**Hôtel Beau Site**, petit-déjeuner sur place
 - Pour les compétiteurs logés dans les autres hôtels, petit-déjeuner au **Palais des Sports** (cf. coordonnées § I.)
- 10h00 : Match pour la 5^{ème} place - Échauffement à 09h30
- de 12h00 à 13h30 : Déjeuner au **Palais des sports**, sous forme de lunch box froide.
- 14h00 : Match pour la 3^{ème} place - Échauffement à 13h30
- 16h00 : Finale - Échauffement à 15h30
- à l'issue : Fin des votes pour la désignation du meilleur joueur du tournoi (vote des coachs de chaque équipe après chaque rencontre)
- de 19h30 à 20h45 :
 - Remise des prix et cocktail
 - Dîner de gala à l'**Espace Labiénus** (cf. coordonnées § 3.3.2.)

➤ Dimanche 31 mai 2026

- à partir de 07h00 :
 - Pour les compétiteurs logés à l'**Hôtel Beau Site**, petit-déjeuner sur place
 - Pour les compétiteurs logés dans les autres hôtels, petit-déjeuner au **Palais des Sports** (cf. coordonnées § I.)
- 08h30 : Départ des délégations

NOTA : Les horaires mentionnés sont susceptibles d'évoluer en fonction des impératifs de dernière minute.

En cas de forfait précoce d'une des 6 équipes finalistes, celle ayant perdu en 1/8^{èmes} de finales (la mieux classée au niveau des têtes de séries 2024/2025) est repêchée.

ANNEXE 5 PLANS DE SITUATION

PHASE FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL FCD de BASKET-BALL du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

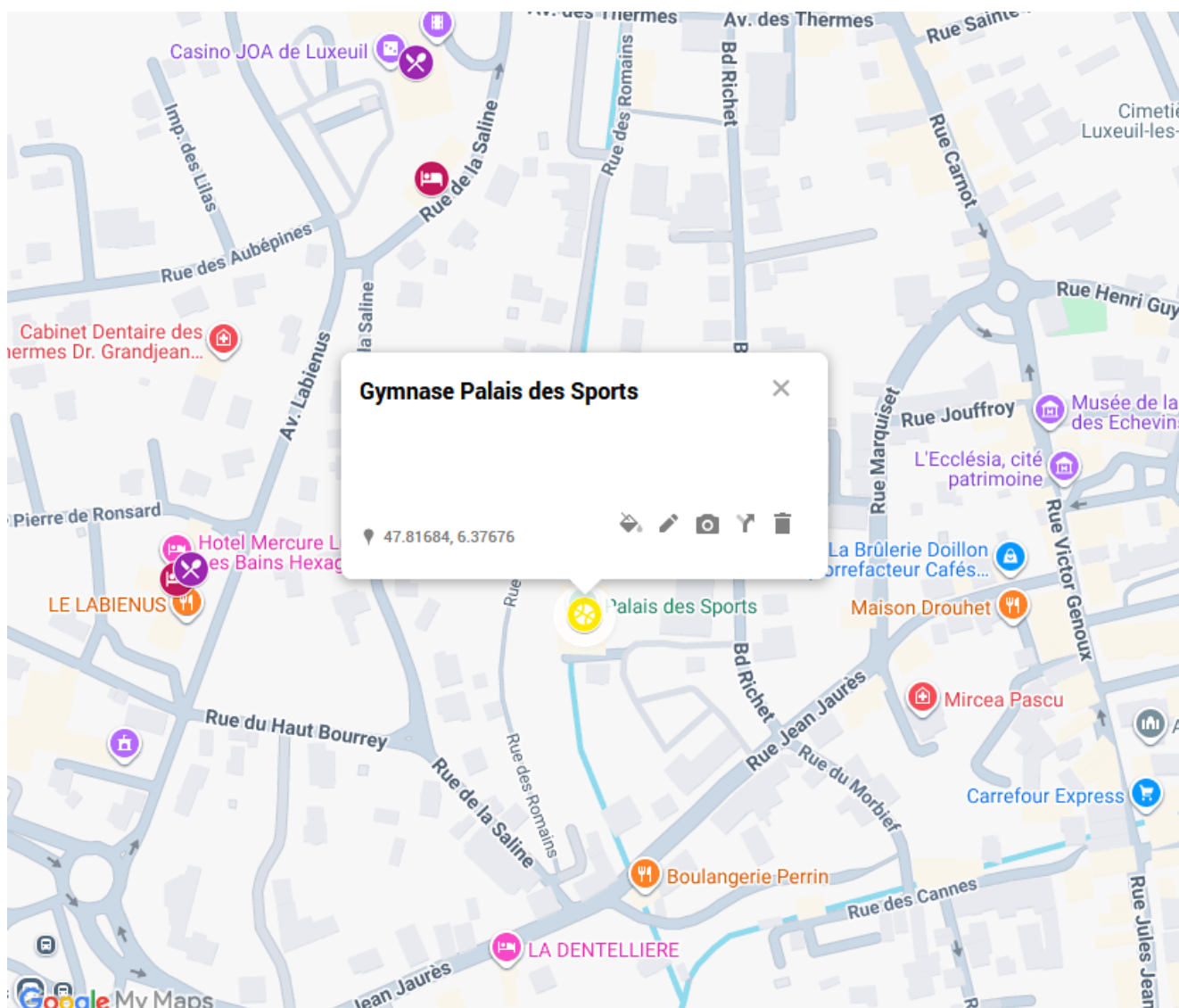


Lieu de compétition :

Palais des sports de Luxeuil

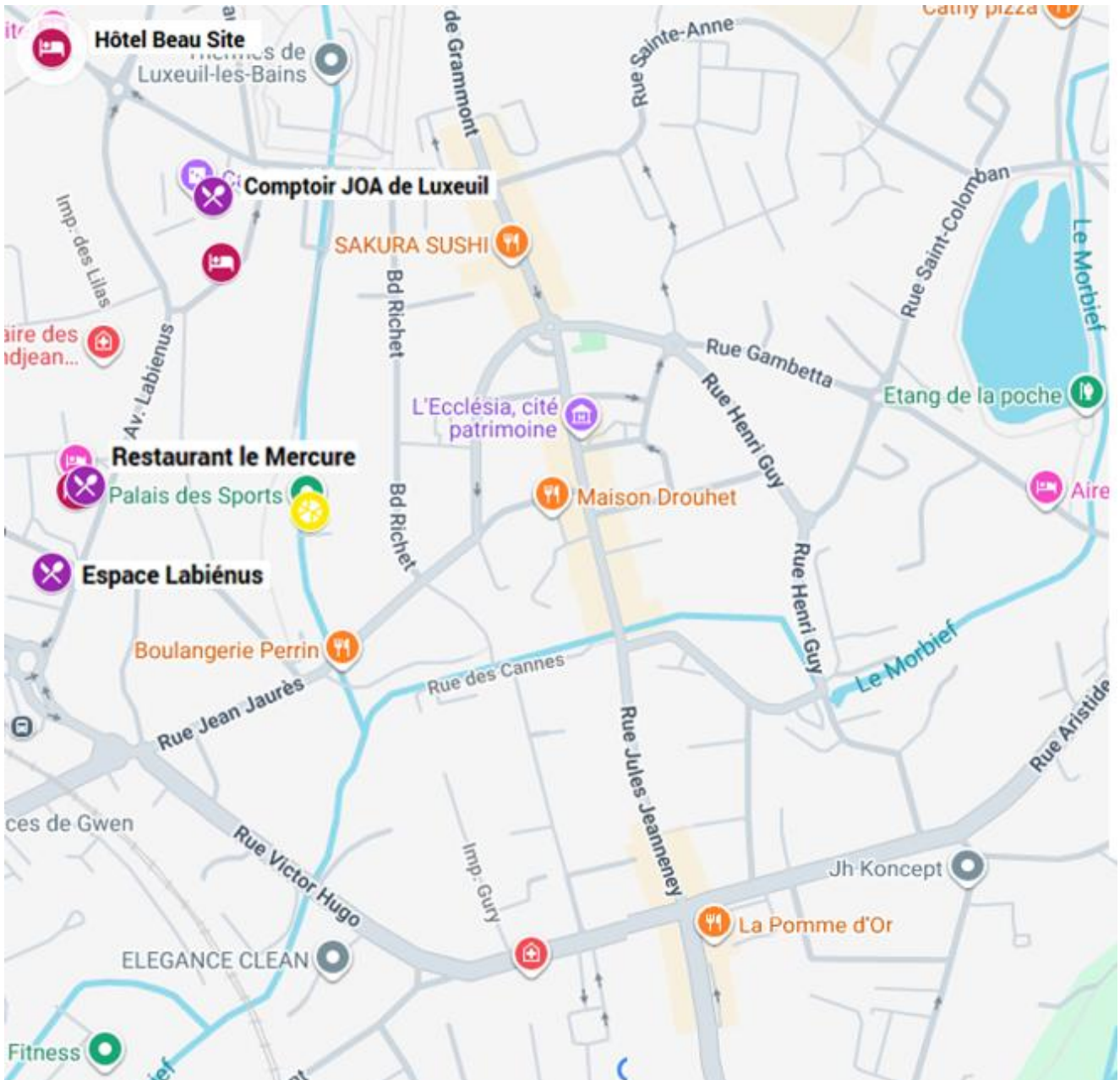
4, boulevard Richet - 70300 Luxeuil-les-Bains

(GPS : 47.81684,6.37676)



Lieu de restauration :

- ✓ Hôtel Beau Site - 18, rue Georges Moulinard - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.821053, 6.373380)
- ✓ Comptoir JOA - 16, avenue des Thermes - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.81965, 6.37548)
- ✓ Restaurant le Mercure - 19, avenue Labienus - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.81707, 6.37377)
- ✓ Espace Labiénus - 23, avenue Labienus, 70300 Luxeuil-les-Bains ; (GPS : 47.81629, 6.37333)



ANNEXE 7
CERTIFICAT MÉDICAL
(VALABLE 3 SAISONS - émis après le 01/09/2023)

PHASE FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL FCD de BASKET-BALL
du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

NOTA : la licence FCD est acceptée avec l'annotation « en compétition »

Je soussigné.....

Docteur en médecine, certifie avoir examiné M/Mme ⁽¹⁾.....

.....

Né(e) le :..... et n'avoir pas constaté, ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du **BASKET-BALL en compétition**.

Certificat établi à la demande de l'intéressé pour faire valoir ce que de droit.

Date :

Cachet et signature du médecin obligatoires

(1) Rayer les mentions inutiles

ANNEXE 8 COMMUNICATION et PARTENARIAT

PHASE FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL FCD de BASKET-BALL du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

Dans le cadre de l'organisation des championnats nationaux placés sous l'égide de la FCD, il est rappelé aux ligues organisatrices un certain nombre d'obligations en matière de communication et de respect des engagements partenariaux.

La présente annexe a pour objet de préciser ces dispositions.

1. VISIBILITÉ DES PARTENAIRES

Les ligues organisatrices sont tenues de mettre en place, sur les sites des compétitions, les supports de communication transmis par les partenaires de la Fédération.

Ces supports (banderoles, oriflammes ou affiches) sont :

- soit déjà en possession des ligues,
- soit transmis en début d'année par le bureau communication de la FCD.

À cet effet, le bureau communication de la FCD sollicite chaque année l'ensemble des partenaires afin de recenser les éventuels nouveaux supports de communication à diffuser.

En cas de disponibilité de nouveaux éléments, le bureau communication prend directement contact avec les ligues afin d'organiser leur mise à disposition et leur acheminement.

Compte tenu de la taille parfois importante des sites de compétition, il est également demandé aux partenaires, dans la mesure du possible, de fournir plusieurs exemplaires (deux à trois) d'un même support, notamment les banderoles afin de permettre un habillage visuel cohérent et visible de l'ensemble de l'espace dédié.

Cette obligation découle directement des clauses contractuelles figurant dans les conventions de partenariat.

À ce titre, tout manquement à la mise en place de ces supports est susceptible de compromettre le bon déroulement des partenariats en cours.

Par ailleurs, certaines actions (distribution de flyers, jeux-concours) peuvent être demandées en cours de saison par les partenaires. Les ligues s'engagent alors à assurer la diffusion de ces supports auprès des participants.

2. COMMUNICATION EN AMONT DE LA MANIFESTATION

Il est recommandé aux ligues de transmettre au bureau communication, au moins quatre semaines avant la fin des inscriptions aux championnats :

- un flyer de l'événement,
- accompagné d'un texte d'introduction (programme, informations pratiques, etc.).

Ces éléments permettent d'annoncer les championnats sur les canaux de communication de la FCD (réseaux sociaux, site Internet, newsletter, etc.), afin de les mettre en valeur et d'encourager la participation.

3. COMMUNICATION À L'ISSUE DE LA MANIFESTATION

À l'issue de chaque manifestation nationale, un retour écrit est requis à des fins de communication et de mémoire.

Les ligues, en lien avec les CTSN concernés, doivent transmettre au bureau communication dans un délai de 7 jours ouvrés après l'évènement :

- un article récapitulatif de 10 à 15 lignes, rédigé soit par la ligue, soit par le CTSN/CTSR (à convenir ensemble),
- un résumé de la compétition, intégrant les résultats principaux et les faits marquants,
- des photographies de bonne qualité, libres de droits, illustrant l'évènement.

Ces éléments sont intégrés à la rétrospective sportive de la FCD, outil de mémoire fédérale et de valorisation.

À noter : Les articles reçus feront l'objet d'un travail éditorial par l'équipe communication (reformulation, relecture, harmonisation), puis seront systématiquement renvoyés à leurs auteurs pour validation avant publication.

Afin de préserver l'exclusivité de la rétrospective sportive, l'article initial peut être raccourci ou adapté pour une diffusion sur le site Internet et les réseaux sociaux de la FCD. La version complète reste intégralement conservée dans la rétrospective.

4. REPORTAGES VIDÉO ET COUVERTURE MÉDIATIQUE

Dans une démarche de valorisation des championnats nationaux et de constitution d'une mémoire audiovisuelle des événements organisés sous l'égide de la FCD, le bureau communication est susceptible de se déplacer sur certains championnats au cours de la saison.

Ces déplacements ont pour objectifs :

- la réalisation de reportages vidéo (interviews, captation de temps forts, images d'ambiance),
- la rédaction d'articles à destination des supports fédéraux (site internet, réseaux sociaux, publications internes),
- la prise de photographies.

Il convient de noter que, compte tenu du nombre important de manifestations organisées chaque saison ainsi que du nombre restreint de personnels au sein du bureau communication, il n'est pas possible de couvrir l'ensemble des événements durant la saison.

Les choix de déplacement s'effectuent en fonction :

- du calendrier global de la FCD (événements institutionnels et sportifs),
- de l'équilibre souhaité entre visite de l'ensemble des ligues et diversité des disciplines.

Lorsque la présence du bureau communication est prévue sur un championnat, la ligue organisatrice en est informée au minimum six semaines avant la date de l'évènement, afin de faciliter l'organisation de sa venue et de permettre une coordination optimale en amont.

5. PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION TÉGO

La Fédération a renouvelé en 2025 son partenariat avec l'association Tého avec un axe d'intervention prioritaire sur le soutien des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, l'association Tého prend en charge les frais de participation aux championnats nationaux FCD à partir de la saison 2025/2026 pour les adhérents FCD en situation de handicap.

Les ligues en lien avec les CTSN sont invitées à :

- identifier les participants éligibles,
- encourager les clubs à se rapprocher de l'association Tého afin d'obtenir les modalités précises de prise en charge.

À la demande de l'association Tégo, et conformément aux engagements prévus dans le cadre du partenariat, un retour écrit accompagné de photos des participants en situation de handicap est obligatoire après chaque compétition.

Cette obligation vise à valoriser l'action de l'association Tégo et à permettre une diffusion sur les supports de communication de la FCD (site Internet, réseaux sociaux, newsletter, etc.) en cohérence avec les termes du contrat.

Par ailleurs, l'association Tégo pourrait, de temps à autre et en concertation avec la FCD, être présente sur certaines manifestations sportives afin de réaliser un reportage écrit ou vidéo mettant en lumière la participation des personnes en situation de handicap. Ces actions s'inscrivent dans une logique de reconnaissance et de sensibilisation autour de l'inclusion par le sport.